

021.01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : D141456866

EXEMPLAIRE A CONSERVER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

- IDENTIFICATION DU VEHICULE
- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE
- DIRECTION
- VISIBILITE
- FEUX, DISPOSITIF RÉFLÉCHISSANT, ÉQUIPEMENT ÉLECTR.
- ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION
- CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS
- AUTRE MATÉRIEL
- NUISANCES

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire
Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.
Ce contrôle volontaire ne peut être utilisé en cas de vente du véhicule

IDENTIFICATION DE L'INSTALLION DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : S094D172
RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE CRETEIL
ADRESSE : 6, Rue de la Haute Quinte
Carrefour Pompadour
94000 CRETEIL
Tél : 01.43.99.21.21 Fax: 01.43.99.92.94

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 094C1282
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation : GL-610-QG Date d'immatriculation : 12/01/2023 Date de 1ere : 12/01/2023

Genre : VP Marque : DS Type : M10CPFVP001V118

N° dans la série du type : VR1J45GBUNY646189 Énergie : EE

Kilométrage inscrit au compteur : 49910 Désignation commerciale du véhicule : DS7

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : CREDIT AGRICOLE MOBILITY
Adresse : 1 RUE VICTOR BASCH
91068 MASSY CEDEX

Document présenté : Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

DATE DU CONTRÔLE

07/10/2026

N° PROCÈS-VERBAL

26191314

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DÉFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE RÉGLEMENTAIRE)

AUCUNE DÉFAILLANCE CONSTATEE DANS LE CADRE DU CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

AUTRE(S) DÉFAILLANCE(S) CONSTATEE(S)

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif : AV

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé : AVG

8.2.12.d.1. ÉMISSIONS GAZEUSES : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P166C

MESURES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+16.8 m/km			
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$):	0 %		10 %	
Forces de freinage (efficacité):	1029 daN		859 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre):	354 daN	400 daN	282 daN	311 daN
Déséquilibre ($< 20\%$):	12 %		10 %	
Forces de freinage (efficacité):	354 daN	400 daN	282 daN	311 daN
Taux d'efficacité globale ($\geq 58\%$):	71 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$):	19 %			
Émissions à l'échappement				
CO Ralenti ($\leq 0,3\%$):	0.00% CO ralenti accéléré ($\leq 0,2\%$): 0.04% Lambda (0,97 à 1,03): 1.014			
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-1.0 %	-1.2 %		

